

Pourquoi? Parce que ce jeune a travaillé, parce qu'il a voulu s'aider lui-même, parce qu'il a voulu assumer sa propre destinée, parce qu'il a voulu s'occuper, au lieu de perdre tout son été à ne rien faire. Celui-là est découragé.

L'étudiant qui n'a pas eu la chance de se trouver un emploi, qui n'a pu s'occuper pour toucher un revenu pendant l'été, demandera une bourse et en recevra une, monsieur le président, compte tenu toujours du revenu de ses parents.

Ensuite, les autorités iront dire aux jeunes: Embarquez, aidez-nous à bâtir ce pays!

Monsieur le président, voilà un exemple précis, qu'on vit actuellement, qui démontre que cette politique particulière quant aux bourses a pour effet direct de décourager les jeunes à bâtir leur pays. On aime mieux les voir à ne rien faire, l'été, et les aider, grâce à des allocations de bien-être social, pendant qu'ils sont aux études,—c'est un peu ce que sont les bourses—et en faire des loques humaines qui n'ont plus le cœur de se défendre.

Étudions la situation du chômage, par exemple. Il est évident que la loi sur l'assurance-chômage, en elle-même, en dehors du contexte économique et social, est excellente! Il est évident qu'elle prévoit le versement de prestations allant jusqu'à \$100 par semaine, assurant ainsi une certaine sécurité aux sans-travail.

Mais si je reprends cette loi et que je la situe dans le contexte économique et social dans lequel nous vivons, je puis dire sans ambages que nous en sommes rendus à un point, au Canada, où il est plus payant d'être en chômage que de travailler. Nous en sommes rendus à un point où le chômage concurrence directement le travail, et cela n'est certes pas une mesure visant à encourager l'individu à assumer ses responsabilités, à participer à l'édification du pays!

• (1600)

Monsieur le président, il est plus rentable, au Canada, de travailler sept ou huit mois par année et de toucher des prestations d'assurance-chômage et de bien-être social, pour les quatre autres mois, que de travailler 12 mois. Et alors que tel individu vit «aux crochets» de la société, parce que le gouvernement, de plus en plus puissant, lui a mis dans la tête qu'il en était mieux ainsi, on est en train de voir la plupart des Canadiens à la solde du gouvernement.

Que dire maintenant de la pension de sécurité de la vieillesse. On en donne, mais juste assez pour écœurer les gens. De 60 à 65 ans, ils ne peuvent plus travailler ou ont perdu leur emploi pour la plupart; de plus, le montant qu'on leur verse est insuffisant.

Pour pousser plus loin son cynisme, le gouvernement leur consent une augmentation de 42c. par mois. Voilà qui démontre que même ce programme est insuffisant et n'a pour tout effet que de placer la personne en cause juste au seuil de la pauvreté. Voilà la récompense que l'on donne à nos citoyens canadiens.

Je citerai un autre exemple pour montrer combien on est loin de l'individu avec notre système de socialisation. Certaines fermes, dans le passé, ont réussi à faire vivre jusqu'à 10 générations, non pas de petites familles, mais de grandes familles, qui faisaient la fierté de notre peuple. Or, l'agriculture n'est plus capable de faire vivre son homme aujourd'hui. Le gouvernement dit: On va organiser la production. On a dit au producteur, de toutes catégories: Améliore ton fonds de terre, améliore ton équipement, améliore tes bâtiments, améliore ton troupeau. Les gens ont répondu: Mais nous n'avons pas d'argent. Le

[M. Fortin.]

gouvernement a rétorqué: Ce n'est pas un problème, on va financer ton exploitation. C'est alors que les sociétés de crédit agricole, provinciales et fédérales, ont été établies. Tous les cultivateurs se sont prévalus de ce programme. Et à cette époque, le gouvernement commençait déjà à asservir des gens qui, jusque-là, avaient vécu indépendants. Ils ont eu recours aux prêts agricoles, qui étaient bons en soi, mais dont l'ensemble est pourri.

Et alors, les gouvernements ont dit: On a contrôlé sa production, on va maintenant contrôler son revenu. C'est ainsi qu'on a inventé la Commission canadienne du blé, la Commission canadienne du lait, et qu'on a imposé des quotas. Lorsqu'un individu produit en deçà de son quota, tout va bien, il reçoit une subvention du gouvernement. Il devient fonctionnaire du gouvernement.

Lorsque le cultivateur excède son quota, non seulement ne reçoit-il pas l'aide du gouvernement, mais il doit payer une amende pour avoir trop travaillé. Il doit payer une amende pour s'être levé trop tôt pour se défendre dans son pays.

Qu'en résulte-t-il, monsieur le président? A la radio, dans les journaux, chez nous, on annonce des encans: Encan de M. X, dans le rang Y, encan de M. Z, dans le rang W, et ainsi de suite. On abandonne les fermes. Qu'est-ce qu'on fait? Le gouvernement socialisant a tout prévu, il dit aux cultivateurs: Venez à la ville, abandonnez vos fermes, le gouvernement les reprendra. Venez à la ville, et vous suivrez des cours.

Le cultivateur suit des cours et, après, il se réveille sans emploi. Ce n'est pas mieux qu'avant! Il se trouve soudain avec des diplômés inutiles et aboutit aux allocations de bien-être social.

Cela est très grave. Pourtant, au sujet des retards des versements de prestations d'assurance-chômage, qu'a fait le gouvernement? Au lieu de s'attaquer au problème, le 26 janvier, il a adressé à tous les chômeurs dont les chèques tardaient à venir, une lettre signée par le ministre, les instruisant de se présenter au bureau du bien-être social le plus rapproché, où on leur consentirait un prêt, et qu'après avoir touché leurs prestations, ils n'auraient qu'à endosser leurs chèques et rembourser le service du bien-être social.

Monsieur le président, le travailleur, qui était indépendant, est devenu la proie du chômage à cause de la bureaucratie étouffante et omnipotente du gouvernement. Alors que celui qui était admissible aux prestations d'assurance-chômage n'a pas reçu ses chèques, on le dirige vers le bien-être social pour contracter un emprunt et signer une reconnaissance de dette. Et quand le gouvernement décide enfin de lui envoyer son chèque d'assurance-chômage, il doit d'abord rembourser ce qu'il doit au service du bien-être social. C'est alors qu'il devient totalement dépendant, puisque pendant qu'il attendait ses chèques, il a épuisé ses économies.

Par conséquent, voilà un autre Canadien qui devient un assisté social permanent, bref, un Canadien de plus dans la majorité que la minorité doit maintenant servir. Nous en sommes rendus à un point, au Canada, où de plus en plus de gens dépendent de moins en moins d'autres gens pour vivre. De moins en moins de gens gagnent la vie du plus grand nombre!

Voilà, monsieur le président, où nous en sommes! C'est ce qui explique que les gouvernements, rouges et bleus, qui se succèdent depuis nombre d'années, au Canada, n'ont cessé d'augmenter les taxes, chaque fois qu'ils reprennent le pouvoir et, chaque fois, monsieur le prési-